

# COMMUNE DE GRIE Scrusé de réception en préfecture 67-216701698-20230330-23 01272-DE Date de télétransmission : 31/03/2023

Date de réception préfecture : 31/03/2023

56, rue Principale - 67240 GRIES **2** 03 88 72 42 62 mairie@gries.fr www.gries.eu

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

## Séance du jeudi 30 mars 2023 à 20 h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus: 23

Conseillers en fonction: 21 Conseillers présents : 18 Conseillers représentés : 2

Date de convocation: 24 mars 2023

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents: M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING, M. Alain VOLTZENLOGEL

Absents avec pouvoir: Mme Carole METZ, pouvoir à M. Maxime KERN

Mme Joan MAAGER, pouvoir à M. Philippe SCHILLING

Absents non représentés : Mme Paola DI MICHELE

### Objet: Vote du budget primitif 2023

M. le Maire soumet le Budget Primitif 2023 dans son ensemble à l'assemblée. Il s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à hauteur d'un montant de 2 744 135.84 € et se décompose ainsi :

Section de fonctionnement :

2 132 485.78 € (dépenses et recettes)

Section d'investissement :

611 650.06 € (dépenses et recettes)

M. le Maire présente le Budget Primitif 2023 en détail, section par section en fonctionnement, opération par opération en investissement, et donne les compléments d'informations sollicités.

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire, Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 23 mars 2023,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE

- **DE VOTER** le Budget Primitif 2023
- Chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement,
- Chapitre et opération pour la section d'investissement,

Comme suit:

### Section de fonctionnement

ction at ionetionnement		
Dépenses	Opérations réelles	1 910 790.00 €
	Opérations d'ordre	221 695.78 €
	TOTAL	2 132 485.78 €
Recettes	Opérations réelles	2 102 485.78 €
	Résultat reporté	30 000.00 €
	TOTAL	2 132 485.78 €

Accusé de réception en préfecture 067-216701698-20230330-23 01272-DE Date de télétransmission : 31/03/2023 Date de réception préfecture : 31/03/2023

#### Section d'investissement

Dépenses	Opérations réelles	446 900.00 €
	Restes à réaliser	155 297.59 €
	Résultat reporté	9 452.47 €
	TOTAL	611 650.06 €
Recettes	Opérations réelles	387 454.28 €
	Opérations d'ordre	221 695.78 €
	Restes à réaliser	2 500.00 €
	TOTAL	611 650.06 €

- D'APPROUVER le budget primitif 2023,
- **DE FIXER** à 199 945.04 € le montant du virement de la section de fonctionnement pour le financement des dépenses d'investissement,
- DE FIXER provisoirement le produit net attendu des contributions directes à 1 332 000 €.

Délibération rendue exécutoire Transmise à la Sous-Préfecture le 31 mars 2023

Publiée ou notifiée le 31 mars 2023 DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire, Eric HOFFSTETTER

Le secrétaire, Maxime KERN

